

LAVEY: L'HYDROÉLECTRICITÉ ET L'INDUSTRIALISATION

En 2018, l'énergie hydraulique provenant du Rhône représente environ 10 % de l'hydroélectricité totale produite en Valais. Construites au 20e siècle, modernisées, agrandies et encore actives en 2019, les usines au fil de l'eau sont proches ou non du Rhône. Elles se situent aux chutes naturelles de son lit, à Ernen, Mörel, La Souste et Lavey. Les flots sont retenus dans le lit du fleuve et une prise d'eau les dérive vers les turbines des usines, via un canal d'aménée.

Premières concessions et développement économique

Les droits d'eau du Rhône appartiennent au canton du Valais, selon la loi de 1898 sur les forces hydrauliques. Ils s'achètent, puis sont soumis à une redevance annuelle, jusqu'à l'échéance de la concession où intervient la procédure de renouvellement.

En 1891, une concession pour l'aménagement de Lavey est octroyée par le Conseil d'Etat à un consortium qui la revend à la Ville de Lausanne en 1899 : dès 1902, une usine électrique produit le courant pour l'éclairage et les services industriels lausannois.

En 1892 et 1898, une concession pour l'aménagement Chippis-Rhône (La Souste) est octroyée à un consortium qui la revend en 1905 à la Société Anonyme pour l'industrie de l'Aluminium de Chippis. La construction du canal d'aménée et des galeries débute en 1909 et l'usine électrique alimente la production industrielle dès 1911.

Dès 1897, l'entreprise du tunnel ferroviaire du Simplon bénéficie, durant les travaux de creusement, d'un droit d'eau gratuit à Mörel : il sera payant ensuite. En 1906, les chemins de fer fédéraux construisent à Massaboden une usine pour la traction électrique des trains.

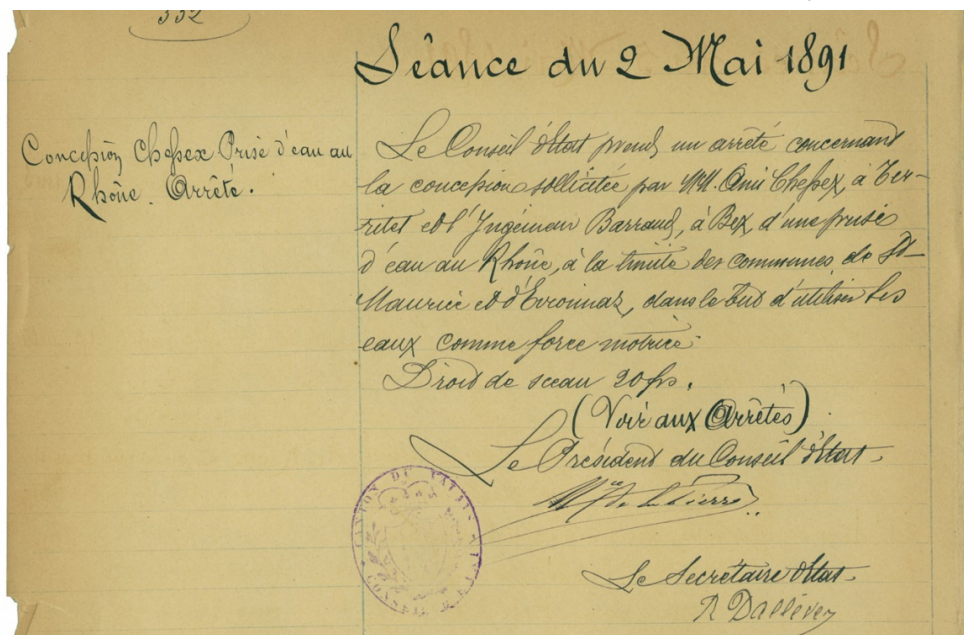
Vers 1900, la difficulté de transporter le courant électrique amène de grandes industries à s'installer en Valais pour exploiter l'énergie des affluents du Rhône : Lonza, Navizence et Vièze, pour la chimie de Monthey. Le besoin croissant d'énergie pousse les entreprises Lonza (chimie) et Alusuisse à demander des concessions supplémentaires dans la vallée de Conches.

Au 21e siècle, la modernisation des usines turbinant les eaux du Rhône se poursuit et l'aménagement Gletsch-Oberwald est mis en service en 2018. Une hydrolienne, prototype de microcentrale électrique, a été placée dans le canal de fuite de l'usine de Lavey où elle transforme le courant fluvial en électricité depuis 2017.

Sur le modèle du Rhône français, des sociétés projettent sans succès de construire des usines sur le fleuve. Dès 1980, Hydro-Rhône, prévoit dix barrages, de Chippis au Léman, créant des chutes artificielles de 10 m. Le projet échoue vu sa faible rentabilité et les multiples oppositions : communes riveraines, milieux agricoles, protection de la nature? Seul subsiste le palier Massongex-Bex, avec une concession demandée en 2016.

La mise en valeur de la force hydraulique du Rhône reste à étudier et les Archives de l'Etat du Valais proposent des documents utiles à cette recherche.

Archives de l'Etat du Valais, Protocoles du Conseil d'Etat, AEV, 1101, 61, p. 332



Voir aussi: <https://plateforme-rhone.ch/fr/barrage-rhone-souste-mise-valeur-force-fleuve-364.html#!search>

À